

La Roque d'Antheron PLU

COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON

6.2. Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Revision du POS en PLU prescrite le 23/07/2014
 Revision du POS en PLU prescrite le 21/10/2015
 Revision du POS en PLU approuvee le 20/10/2016



Légende :

GESTION ET PROTECTION DES EAUX :

- A2 Servitude pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation
- AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

MONUMENTS HISTORIQUES ET NATURELS :

- AC1 Servitude de protection des monuments historiques
- AC2 Servitude de protection des sites et monuments naturels

INDUSTRIE :

- I2 Servitude relative à l'utilisation de l'énergie des moteurs, des foyers et des cours d'eau en faveur des concessionnaires d'ouvrages déclarés d'utilité publique
- I4 Servitude relative à l'établissement d'une canalisation électrique

INDUSTRIE :

- IM1 Cimetière
- IM1 Servitude relative aux cimetières

RISQUES NATURELS PREVISIBLES :

- PM1 Servitude concernant les risques naturels prévisibles - Se reporter aux documents en annexes
- PF8 Inondation : Plan de Prévention des Risques Inondation de la commune de La Roque d'Antheron (arrêté préfectoral du 05/11/2014) - Périmètre de la Basse Vallée de la Durançon - Se reporter aux documents en annexes

Echelle : 1 / 7 500 ème